Document généré le 24 avr. 2024 06:26

Liberté

LIBERTÉ
ART & POLITIQUE

La main à la plume

Robert Mélançon

Volume 24, numéro 3 (141), mai–juin 1982

URI : https://id.erudit.org/iderudit/30313ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)
1923-0915 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Mélançon, R. (1982). La main à la plume. *Liberté*, *24*(3), 101–104.

Tous droits réservés © Collectif Liberté, 1982

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Qu'est-ce qu'écrire?

ROBERT MÉLANÇON
YVON RIVARD
FRANÇOIS RICARD

Union des écrivains québécois, *Le Métier d'écrivain — Guide pratique pour ceux et celles qui veulent vivre de leur plume au Québec,* Montréal, Le Livre d'ici / Boréal Express, 1981.

Marthe Robert, *La Vérité littéraire,* Paris, Grasset, 1981.

Philip Roth, *L'Ecrivain des ombres,* traduit de l'anglais par Henri Robillot, Paris, Gallimard, 1981, collection «Du monde entier».

La main à la plume

Pour dissiper tout malentendu, je commencerai par dire ce qui va sans dire: je n'ai rien contre le fait que les écrivains signent des contrats décents avec leurs éditeurs, ni contre la défense et la promotion de leurs intérêts économiqes, ni contre la dénonciation du mythe romantique du poète maudit (soit dit au passage, cela va aussi sans dire, c'est enfoncer une porte largement ouverte mais cela ne fait de tort à personne), ni contre la diffusion aussi large que possible (pour aider les écrivains déubtants et déniaiser les lecteurs) de toute la cuisine matérielle nécessaire à la fabrication d'un livre. Cela dit, je tiens à dénoncer le «Guide pratique» que vient de faire publier l'UNEQ sous le titre *Le Métier d'écrivain.*

L'image de l'écrivain que propose cet ouvrage est à la fois conformiste et méprisante au point qu'elle confine, puisqu'elle émane d'une association d'écrivains, à une étrange entreprise d'autodénigrement.

Selon ce «Guide pratique», la *seule* raison d'écrire est l'intérêt économique. A en croire l'UNEQ, un écrivain fait du texte comme d'autres font de la nouille, de la chaussure, des sacs à ordure en plastique, du ruban adhésif: pour faire le plus d'argent possible en fournissant le moindre effort (ce qui s'appelle augmenter la productivité, sans doute). A en croire ce

«guide», le principal critère, le seul qui soit clairement énoncé, du choix d'un éditeur serait son assise financière:

Les assises financières de la maison d'édition que vous choisirez constituent donc un critère de choix. (p. 17)

Certes, il vaut mieux être publié par une maison qui ne fera pas faillite à brève échéance. Mais cette seule considération suffit-elle? L'UNEQ ne souffle mot de la réputation *littéraire* d'un éditeur, de la qualité de son fonds d'édition, de la cohérence de sa politique éditoriale. Sans doute rien de tout cela n'est sérieux. J'exagère? Ce «guide» considère expressément «comme un passe-temps» toute écriture qui ne permet de réclamer «aucun avantage fiscal» ou plus largement financier (p. 44). Comme la fabrication d'un modèle réduit du pont Jacques-Cartier en cure-dents? A ton hobby, Saint-Denys-Garneau!

Logiquement, et ce «guide» est logique, il s'ensuit que l'écrivain est exclusivement (nulle part dans ces pages son travail n'est présenté sous un autre jour) le fabricant d'un produit de consommation (idéalement d'un produit de consommation de masse obsolète aussi vite que possible, il faudra le remplacer) dont il est sommé de se faire le promoteur, pour ne pas dire le «peddleur» (p. 22.)

Logiquement aussi, l'écrivain devient un employé, une sorte de travailleur à la pièce, d'un éditeur-patron. On écrit sans sourciller, avec l'inentamable sérieux qui préside à la signature d'une convention collective, que «le premier contrat» que signe un écrivain avec un éditeur «crée, en tout cas, les conditions de travail dans lesquelles l'écrivain devra évoluer au cours des années qui suivent sa signature» (p. 35).

Toutes les considérations qui s'écarteraient un tant soit peu de ce modèle que propose l'UNEQ à l'aspirant-écrivain-type sont systématiquement tournées en ridicule: le souci du style, la recherche de quelque originalité, ou simplement l'honnêteté intellectuelle. Quelques exemples parmi d'autres, puisque je me lasse de citer de telles énormités:

Pour donner une impression de «sérieux», la bibliographie, si l'on juge à propos d'en inclure une, n'a pas besoin d'être très longue. (p. 12)

Vous pensiez, naïfs, incorrigibles romantiques, que l'auteur d'un essai fournissait une bibliographie pour vous permettre de

vérifier ses sources ou de poursuivre pour votre propre compte la réflexion qu'il vous avait proposée. Eh bien, détrompez-vous, revenez au sens des saines réalités: il cherchait à «donner une *impression* de *sérieux*» (notez les guillemets d'ironie à «sérieux»).

> *Il y a lieu de préciser qu'il existe deux sortes de corrections: les* corrections typographiques (*coquilles, fautes d'orthographe, ponctuation, etc.*) *et les* corrections d'auteur *qui supposent des changements tels l'ajout ou la suppression de texte au manuscrit original. Le contrat précise habituellement que ces corrections d'auteur, si elles dépassent un certain nombre, sont à sa charge car elles sont fort dispendieuses et relèvent souvent du caprice.* (*p. 20*)

Le travail de Proust sur les épreuves d'*A la Recherche du temps perdu*? Mais voyons, c'était du *caprice*. Et cela occasionnait de ces frais!

Enfin, dans un chapitre intitulé «Complément d'information — Des spécialistes vous parlent...», l'UNEQ consulte plusieurs «autorités» dont, entre autres, Monsieur Jean Paré, directeur du magazine *l'Actualité*, pour qu'il explique comment un «écrivain» devrait «écrire pour un magazine ou une revue». (Attention, c'est un des débouchés les plus lucratifs de l'écriture.) Quand il arrive à la question du style, M. Paré déclare:

> *D'abord, le style, la plupart des gens n'en ont pas. Le style, ce n'est pas d'improviser n'importe comment...*

(Admirez au passage la profondeur des réflexions de ce «spécialiste» auquel s'en remet l'UNEQ.)

> *Ensuite, dans un magazine à grand tirage, on n'y tient pas tellement au style. Les lecteurs doivent pouvoir passer à travers...*

(n.b. «passer à travers», pas «lire», surtout pas, ça fait tellement arriéré)

> *... une publication sans avoir à rajuster le foyer toutes les deux pages. Il y a un style* Time, *un style* Express; *il n'y a pas de styles individuels à* l'Express *ou à* Time. (*p. 108*)

Je noterai d'abord que M. Paré lit singulièrement mal *l'Express* et le *Time* (il doit «passer à travers») s'il ne fait pas la différence entre, par exemple, le style d'Angelo Rinaldi, de Raymond Aron, de Jean-François Revel (naguère) à *l'Express*, ou entre celui de Lance Morrow, de Stefan Kanfer, de Roger Rosenblatt à *Time*. Faute de «rajuster le foyer» en tournant les

pages, il ne sait littéralement pas de quoi il parle. N'importe, il a le droit de croire que c'est en cultivant la médiocrité qu'il fera de *l'Actualité* un grand magazine. Et il a le droit, comme tout un chacun, à son point de vue. Mais fallait-il vraiment que l'UNEQ fasse sienne cette conception naïve (il y a une naïveté du cynisme comme il y en a une de l'innocence) de l'efficacité d'un texte?

Sous prétexte de promouvoir ses intérêts économiques légitimes, l'UNEQ a chargé son «Guide pratique» d'un invraisemblable mépris de l'écrivain, assimilé, je n'invente rien, je cite, à un «fraudeur» et à un diseur de «balivernes de salons mondains» (p. 43). Je n'ai retenu que quelques exemples parmi d'autres d'une idéologie épaisse qui réduit à rien le *travail* d'un écrivain, qui le caricature grossièrement et ajoute au mépris de la vie intellectuelle si répandu au Québec. Faut-il comprendre que l'UNEQ entend satisfaire aux objectifs qu'énumère sa charte («1°: Représenter les écrivains; 2°: Promouvoir leurs intérêts, professionnels, moraux et économiques; 3°: Travailler à l'épanouissement de la littérature québécoise», etc.) en faisant passer les écrivains pour des «pelleteux de nuages» résolus à monnayer au plus haut prix leurs vapeurs?

R.M.

* *
*

La question de Marthe Robert

J'aime beaucoup Marthe Robert car elle pose la seule question qui intéresse vraiment l'écrivain (d'où la réticence de ce dernier à se la poser) et à laquelle la plupart des critiques (qui ont beaucoup de réponses mais pas de questions) n'osent s'attaquer, celle de *la Vérité littéraire*. Déjà dans *l'Ancien et le nouveau* elle la formulait ainsi: «Si les livres sont vrais, ils ne peuvent être sans conséquence, ils doivent d'une manière ou d'une autre faire triompher leur vérité et se prouver en changeant la vie. S'ils sont faux, leur séduction même les rend inutiles ou nuisibles, il faut alors les tenir pour nuls et non avenus, ou mieux encore les brûler». Voilà, c'est simple, direct, irréfutable. Toute autre façon d'interroger (et de pratiquer) la littérature relève de la statistique ou du bavardage.

Ce n'est pas par hasard que les écrivains que fréquente